



**CSASD du 30/01/2024**  
**Département de l'Hérault**  
**Déclaration liminaire du SNALC**

Tout d'abord, nous souhaitons à Madame la Directrice Académique, aux représentants de l'administration et membres élus du comité une excellente année 2024, qu'elle soit placée sous le signe d'un dialogue social apaisé et efficace.

Le SNALC accueille favorablement les annonces faites par Gabriel Attal, alors ministre de l'Education Nationale dans le cadre de son grand plan du «Choc des Savoirs». Certaines correspondent aux attentes de nos collègues et tranchent avec la volonté habituelle qu'a notre ministère de saboter leurs efforts : création de classes prépa-lycées, rôle du diplôme du brevet. Rappeler que nous sommes des professionnels en nous laissant la décision de redoublement ? Cela ne fera aucun mal au système, et ne pourra que faire du bien à notre autorité. Rendre le brevet nécessaire pour un accès direct en classe de seconde, y compris en voie professionnelle ? Quel meilleur moyen d'indiquer qu'un diplôme veut dire quelque chose et qu'il est important de travailler et de s'investir pour l'obtenir ? Pouvoir aider les élèves en difficulté en français et en mathématiques dans des groupes à effectifs réduits et selon le niveau de leurs acquis ? Loin d'être la ségrégation ou l'apartheid annoncés par certains, cela pourra permettre à de nombreux élèves de raccrocher les wagons, et d'arrêter de se sentir perdus et pas à leur place. Mais cela ne doit pas se faire à moyens constants : le SNALC s'oppose à la suppression de cours d'autres disciplines pour renforcer le français et les mathématiques, comme il demande le retour de la technologie en classe de sixième.

Une fois l'effet d'annonce passée, le SNALC s'inquiète de la mise en œuvre de ce plan. Le «Choc des Savoirs» ne vaudra que s'il est partagé par tous. Il doit bénéficier à tous les élèves dans les mêmes conditions de réussite. Le SNALC a à cœur de voir sur tout notre territoire la mise en œuvre d'une réelle mixité sociale. Soyons justes et clairs : dans notre département, Béziers, où les Indices de Positionnement Social sont très faibles, constitue dans son entièreté une zone d'Education Prioritaire. Il est urgent d'en tenir compte, notamment pour les deux collèges de Béziers, et les écoles de secteur, qui réclament leur classement dans le réseau. Faute de prendre en compte ces données, l'enseignement privé, y compris hors contrat, continuera d'entrer en concurrence avec notre École Publique et de former des ghettos éducatifs.

De plus, toutes ces mesures nouvellement proposées auront une chance de fonctionner si l'encadrement humain suit car elles nécessitent un grand déploiement de moyens concrets pour une mise en œuvre dès la rentrée 2024, condition sine qua non de leur réussite. L'ambition est élevée, le SNALC demande des moyens à la hauteur, en terme de recrutements supplémentaires, de formation des enseignants de qualité et de rémunération digne. L'annonce de l'arrêt des suppressions de postes dans le second degré est un premier pas encore bien timide, pour pérenniser, il faudra une grande enjambée. Le SNALC continue de revendiquer qu'il n'y ait pas non plus de suppression de postes dans le premier degré .

Hélas, dans le premier comme dans le second degré, la réalité est plus souvent au « déshabiller Paul pour habiller Jacques ».

Nous évoquerons les situations particulières en séance, mais nous nous étonnons d'un certain nombre de décisions de fermetures, en dépit d'augmentations d'effectifs. Par ailleurs les fusions continuent... l'administration connaît notre position sur cette problématique.

De même, une gestion de l'école inclusive où l'on veut nous imposer un « acte II » alors que l'acte I est un désastre complet et une source de souffrance terrible pour la quasi-totalité des collègues d'après notre récente enquête. Le dernier projet en date part du principe que le bon taux d'encadrement est d'un personnel AESH pour 4 à 5 élèves en situation de handicap, en moyenne. Depuis plusieurs années, le choix d'orienter un maximum d'enfants en situation de handicap vers le système scolaire classique conduit en effet à la fermeture d'un nombre important de places dans les différentes structures spécialisées qui les accueillait jusqu'alors : destruction des RASED, manque de places en ITEP ou IME. Cela génère de plus en plus souvent des situations dramatiques, et une souffrance insupportable, tant pour les personnels que pour les élèves et leurs parents souvent démunis et sans solutions. Il suffit de voir les multiples alertes RSST face à des gestes de violence ou d'atteinte à la sécurité des personnels, souvent de l'élève en situation de handicap lui-même. Elles ne reflètent pourtant qu'une partie de la réalité, nombre de collègues palliant en silence l'incurie de l'institution. On ne nous fera pas croire que la priorité est l'accompagnement de l'élève et la compensation de son handicap : la priorité ici est clairement celle d'une inclusion à peu de frais. Un vrai plan d'accueil digne et humain est plus qu'urgent pour éviter ce qu'on peut qualifier dans certains cas de désastre sanitaire.

Dans cette optique, le SNALC demande aussi officiellement la création d'un corps de fonctionnaire pour les AESH et s'inquiète des problèmes de mise en œuvre de la CDIisation des assistants d'éducation. La mise en place annoncée des PAS et des ARE constitue à cet égard une nouvelle dégradation des conditions de travail de personnel déjà précaire et de prise en charge des élèves. Espérons que le sursis accordé par le Sénat sonnera le glas de cette très mauvaise idée.

Le SNALC fait un constat sans appel : l'Éducation nationale est un très mauvais employeur, alors même que nos missions sont fondamentales à l'entretien et au maintien de notre république. On ne fera pas une École de qualité en ayant comme principal objectif les économies budgétaires, et nous demandons que la volonté affichée de créer « un choc des savoirs » crée un « choc des salaires » et un « choc des ressources humaines. C'est la seule condition pour ne pas créer une éducation à deux vitesses. L'égalité des chances ne doit pas être un vain mot.

Je vous remercie pour votre écoute.